

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	5
<b>PARTIE I. CONTEXTE GÉNÉRAL</b>	7
<b>La libéralisation des secteurs de l'électricité et du gaz dans une perspective européenne</b>	9
Eleonora WÄKTARE	
<b>Introduction</b>	9
Section 1. Électricité et gaz : des industries en réseau	9
Section 2. Libéralisation : ouverture à la concurrence	10
Section 3. Les objectifs de la libéralisation	11
<b>Chapitre I. Les secteurs de l'électricité et du gaz</b>	12
Section 1. Électricité	12
Sous-section 1. La consommation	12
Sous-section 2. La production	14
Sous-section 3. Consommation variable – Production variable	17
Sous-section 4. Transport de l'électricité	18
Section 2. Gaz	20
Sous-section 1. Le gaz naturel	20
Sous-section 2. Consommation européenne	21
Sous-section 3. Production européenne et approvisionnement externe	21
Sous-section 4. Transport du gaz	23
Section 3. Différences et liens entre les secteurs de l'électricité et du gaz	23
<b>Chapitre II. La libéralisation par le cadre législatif</b>	24
Section 1. Premières initiatives européennes et nationales	24
Section 2. Les premières directives Libéralisation	26
Sous-section 1. La première directive Électricité	27
Sous-section 2. La première directive Gaz	31

Section 3. Les deuxièmes directives de libéralisation	36
Sous-section 1. Introduction : les raisons de leur adoption	36
Sous-section 2. Le régime de séparation	38
Sous-section 3. L'accès aux infrastructures	41
Sous-section 4. L'instauration d'autorités de régulation	42
Sous-section 5. L'ouverture à la concurrence de la fourniture d'électricité ou de gaz	44
Section 4. <i>Soft law</i> et règlements	45
<b>Chapitre III. La libéralisation et l'application du droit de la concurrence</b>	49
Section 1. Instruments et acteurs de la politique de concurrence	50
Sous-section 1. Ententes et abus de position dominante	50
Sous-section 2. Fusions	51
Sous-section 3. Aides d'État	53
Section 2. L'application du droit de la concurrence	53
Sous-section 1. Complémentarité de l'application du droit de la concurrence	53
Sous-section 2. L'ouverture de la fourniture	55
Sous-section 3. L'accès des tiers aux infrastructures	61
Sous-section 4. Aides d'État – La problématique des coûts échoués	62
<b>Chapitre IV. État des lieux et perspectives futures</b>	63
Section 1. État des lieux du marché intérieur de l'énergie	64
Sous-section 1. Le cadre juridique	64
Sous-section 2. Les conditions de concurrence dans le secteur de l'énergie	65
Section 2. Les propositions législatives de la Commission	69
<b>Contexte et perspectives de développement du droit de l'énergie en Europe : les instruments de lutte contre les changements climatiques</b>	73
Arnaud BROHÉ et Frédéric CHOMÉ	
<b>Chapitre I. Les changements climatiques</b>	74
Section 1. Le phénomène physique	74
Section 2. L'influence anthropique	75

Section 3. L'impact environnemental	79
Section 4. L'impact social et économique	82
<b>Chapitre II. Stabiliser le climat de la planète</b>	<b>84</b>
Section 1. De la norme au marché de certificats	85
Section 2. Les premières expériences de marchés de certificats	91
Sous-section 1. Le marché de quotas de dioxyde de soufre (1995-2010)	91
Sous-section 2. Le Protocole de Kyoto et le marché global de quotas de dioxyde de carbone (2008-2012)	94
Sous-section 3. Le marché de quotas de dioxyde de carbone danois (2001-2003)	99
Sous-section 4. Le marché de quotas de dioxyde de carbone britannique (2002-2006)	100
Sous-section 5. Les marchés de certificats verts dans les États membres	102
Sous-section 6. Les marchés de certificats blancs dans les États membres	106
<b>Chapitre III. L'Union européenne face au Protocole de Kyoto</b>	<b>109</b>
Section 1. Un <i>leadership</i> climatique	109
Section 2. Le partage de la bulle	110
Section 3. Les programmes européens de lutte contre le changement climatique	111
Section 4. La directive 2003/87/CE (échange de quotas d'émission)	112
Section 5. La directive 2004/101/CE	116
Section 6. La promotion des énergies renouvelables	117
Section 7. La promotion des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique	118
Section 8. La promotion des biocarburants	120
Section 9. Le nucléaire et le captage et stockage du dioxyde de carbone	124
Section 10. Interactions entre les différents instruments de la politique européenne de l'énergie	127

<b>Chapitre IV. Dépasser le Protocole de Kyoto</b>	129
Section 1. De la nécessité de gérer la demande énergétique	129
Section 2. Les approches volontaires	131
Sous-section 1. La méthode bilan carbone pour les entreprises et les collectivités locales	132
Sous-section 2. La contraction volontaire de l’empreinte climatique individuelle : la méthode EnergyWatchers	132
Sous-section 3. Les programmes de compensation	137
Section 3. Vers un marché de quotas de dioxyde de carbone pour individus ?	140
<b>Le marché belge de l’énergie</b>	143
Amandine BOURMORCK, Arnaud BROHÉ et François VISEUR	
<b>Introduction</b>	143
<b>Chapitre I. Présentation du marché de l’énergie en Belgique</b>	144
Section 1. Les composantes de la demande énergétique	144
Section 2. Les infrastructures de l’offre énergétique	145
Section 3. Les éléments catalyseurs de l’évolution du marché de l’énergie	147
<b>Chapitre II. La répartition des compétences</b>	149
Section 1. La loi du 8 août 1980	149
Section 2. La concertation État fédéral-Régions	150
<b>Chapitre III. La libéralisation des secteurs de l’électricité et du gaz</b>	152
Section 1. Les grands principes de la libéralisation et la transposition des directives en droit belge	152
Section 2. Les garants de la libéralisation du marché de l’énergie	156
Sous-section 1. La direction générale énergie du S.P.F. Économie	156
Sous-section 2. Le régulateur fédéral : la CREG	158
Sous-section 3. Les régulateurs régionaux	163
§ 1 <sup>er</sup> . La Commission wallonne pour l’énergie (CWaPE)	163
§ 2. La Vlaamse Reguleringsinstantie voor Elektriciteits- en Gasmarkt (VREG)	166
§ 3. La Commission Bruxelles gaz et électricité (Commission Brugel)	169

Section 3. Les gestionnaires de réseau suite à la libéralisation	171
Sous-section 1. Le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité	171
Sous-section 2. Les gestionnaires du réseau de transport de gaz	172
Sous-section 3. Les gestionnaires des réseaux de transport régional	174
Sous-section 4. Les gestionnaires du réseau de distribution de l'électricité	175
Sous-section 5. Les gestionnaires du réseau de distribution du gaz	177
Section 4. Gestionnaire d'un marché d'échange de blocs d'énergie	178
<b>Chapitre IV. La prise en compte de l'environnement dans le droit de l'énergie</b>	181
Section 1. L'environnement dans la Belgique fédérale	181
Sous-section 1. La loi du 8 août 1980	181
Sous-section 2. La concertation État fédéral-Régions	182
Section 2. La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre en Belgique	182
Sous-section 1. La répartition de l'objectif Kyoto	182
Sous-section 2. La transposition de la directive 2003/87/CE	183
Section 3. La loi de sortie du nucléaire	187
Conclusion	189
<b>PARTIE II. LE CONSOMMATEUR RÉSIDENTIEL</b>	191
<b>Le consommateur résidentiel</b>	193
Richard BYL et Pierre-Yves DE HARVEN	
<b>Introduction. Distinction entre consommateur et professionnel dans le secteur de l'énergie</b>	193
<b>Chapitre I. Droit à l'énergie en tant que service public</b>	195
Section 1. Contexte législatif	195
Section 2. Obligations de service public en général	196
Section 3. Obligations de service public à caractère social	198
<b>Chapitre II. Contexte juridique</b>	198
Section 1. Les différents acteurs	198

Section 2. Semi-liberté contractuelle	200
Section 3. Rapports juridiques entre client final et fournisseur	201
<b>Chapitre III. Droits et obligations des parties en régime ordinaire</b>	<b>201</b>
Introduction. Multiplicité des réglementations applicables	201
Section 1. Formation du contrat	203
Sous-section 1. Règles d'application générale	203
Sous-section 2. Règles spécifiques	206
Section 2. Conditions contractuelles	212
Sous-section 1. Généralités	212
Sous-section 2. Prescriptions obligatoires	213
Sous-section 3. Clauses interdites et abusives	214
Section 3. Modifications des conditions	215
Sous-section 1. Principes	215
Sous-section 2. Conditions non essentielles	216
Sous-section 3. Conditions essentielles	216
Section 4. Durée du contrat	216
Sous-section 1. Durée minimale	216
Sous-section 2. Durée indéterminée	216
Sous-section 3. Durée déterminée avec ou sans reconduction tacite	217
Sous-section 4. Résiliation anticipée – Indemnité	217
Sous-section 5. Fin du contrat, changement de fournisseur et déménagement	218
Sous-section 6. Modalités pratiques de changement de fournisseur	219
<b>Chapitre IV. Tarification</b>	<b>220</b>
Section 1. Politique des prix	220
Section 2. Facturation	221
Section 3. Formules tarifaires	222
Section 4. Taxes et cotisations	223
<b>Chapitre V. Contentieux</b>	<b>224</b>
Section 1. Modes de résolution des conflits	224
Section 2. Traitement de l'endettement	227

Section 3. Traitement de la précarité (clients protégés)	228
Section 4. Prescription	229
<b>PARTIE III. LE CONSOMMATEUR INDUSTRIEL</b>	231
<b>Les consommateurs industriels et leurs contrats d'électricité et de gaz naturel</b>	233
Guy BLOCK, David HAVERBEKE, Laurence HAGE, Anne DE GEETER, Wouter VANDORPE et Anatole BOUTE	
<b>Introduction</b>	233
<b>Chapitre I. Les contrats régulés accessoires à la fourniture d'énergie</b>	234
Section 1. Généralités	234
Section 2. Contrat de raccordement	235
Section 3. Contrat d'accès	236
Section 4. En électricité : contrat de responsable d'accès	237
Section 5. En gaz naturel : contrat de transport	238
<b>Chapitre II. Le contrat de fourniture</b>	239
Section 1. Spécificités des contrats de fourniture	239
Sous-section 1. Définitions	240
Sous-section 2. Parties	240
Sous-section 3. Objet du contrat	240
Sous-section 4. Lieu de livraison	241
§ 1 <sup>er</sup> . Transfert de propriété	241
§ 2. Développement des offres « multisites »	242
§ 3. Clauses de destination	244
Sous-section 5. Continuité et qualité	246
§ 1 <sup>er</sup> . Continuité de la fourniture – Interruptibilité de la fourniture	246
§ 2. Qualité de la fourniture	248
Sous-section 6. Prix de l'énergie	250
§ 1 <sup>er</sup> . Première composante : la <i>commodity</i>	250

§ 2. Deuxième composante : les frais de distribution et de transport	252
§ 3. Troisième composante : les cotisations fédérales et les redevances régionales	254
§ 4. Quatrième composante : la surcharge liée aux certificats verts et aux certificats d'énergie thermique	260
Sous-section 7. Les clauses liées à la quantité : clauses <i>take-or-pay</i> , <i>take-and-pay</i> et certaines variantes contractuelles	262
Sous-section 8. Facturation	264
Sous-section 9. Clauses de la responsabilité et d'indemnisation	268
§ 1 <sup>er</sup> . Limitation de la responsabilité à la seule faute lourde	268
§ 2. Exclusion des dommages indirects	268
§ 3. Plafonnement de la responsabilité	269
Sous-section 10. Force majeure	270
§ 1 <sup>er</sup> . Description de la force majeure	270
§ 2. Conséquences de la force majeure	271
Sous-section 11. Durée, résiliation et renégociation	272
§ 1 <sup>er</sup> . Durée des contrats de fourniture	272
§ 2. Résiliation des contrats	275
§ 3. Renégociation des contrats	276
Sous-section 12. Droit applicable, juridiction, médiation et arbitrage	276
Section 2. Le changement de fournisseur	278
Sous-section 1. Le changement de fournisseur « volontaire » ( <i>switch</i> )	278
Sous-section 2. Le fournisseur de dernier ressort ( <i>supplier of last resort</i> )	280
<b>Chapitre III. Les contrats de partenariat</b>	281
Section 1. Contrat de conversion d'énergie ( <i>Tolling agreement</i> )	283
Section 2. Contrat de passage ( <i>wheeling contract</i> )	287
Section 3. Contrat de raccordement et de fourniture directs ( <i>Direct connection and delivery agreement, DDCA</i> )	291
Section 4. Consortium d'achat	293
Section 5. Intégration ultime des consommateurs industriels : l'auto-production d'électricité	296



<b>PARTIE IV. LE CONSOMMATEUR SERVICE PUBLIC</b>	299
<b>Le consommateur service public</b>	301
François MOÏSES	
<b>Introduction</b>	302
Section 1. Libéralisation du secteur de l'énergie et vocation à disparaître du droit dérivé des marchés publics dans les secteurs spéciaux	302
Section 2. Situation nouvelle des pouvoirs locaux dans le secteur de l'énergie libéralisée	305
Sous-section 1. Fin du monopole communal	305
Sous-section 2. Compensation de la perte des revenus des communes résultant de la libéralisation	307
Sous-section 3. Problématique de la gestion de l'éclairage public dans le cadre du marché libéralisé	309
Sous-section 4. Amplification du rôle des villes et communes dans le secteur de la distribution d'énergie et indépendance des G.R.D. par rapport aux producteurs, fournisseurs et intermédiaires	311
Sous-section 5. Libéralisation et développement des marchés publics d'énergie	313
<b>Chapitre I. Champ d'application de la réglementation des marchés publics dans le domaine de l'énergie</b>	314
Section 1. Les procédés juridiques distincts des marchés publics dans le secteur de l'énergie et du gaz	314
Sous-section 1. Procédures relatives à la désignation des G.R.T. et G.R.D.	314
Sous-section 2. Appel d'offres pour la fourniture de nouvelles capacités de production	315
Sous-section 3. Concessions domaniales pour la production d'électricité en mer	315
Sous-section 4. Désignation du fournisseur par défaut et marchés publics	316
Sous-section 5. Obligations de service public	320
Section 2. Les pouvoirs adjudicateurs dans les secteurs classiques	321
Sous-section 1. Différentes catégories de pouvoirs adjudicateurs	321

Sous-section 2. Notion d'organisme de droit public	322
Section 3. Les pouvoirs adjudicateurs dans les secteurs spéciaux	324
Sous-section 1. Les trois catégories d'entités adjudicatrices	324
Sous-section 2. La notion de droits spéciaux et exclusifs – Évolution	324
Sous-section 3. Les gestionnaires de réseaux de distribution en Belgique	327
Sous-section 4. Statut d'Elia et Fluxys	329
<b>Chapitre II. Achats groupés d'énergie, marchés conjoints et centrale d'achat</b>	329
Section 1. Loi du 24 décembre 1993 : marchés conjoints	329
Section 2. Loi du 15 juin 2006 : centrale d'achat et définition com- munautaire des centrales d'achat dans la directive Secteurs clas- siques et dans la directive Secteurs spéciaux	331
<b>Chapitre III. Procédure de passation du marché</b>	334
Section 1. Choix du mode de passation	334
Sous-section 1. Adjudication ou appel d'offres?	334
Sous-section 2. Procédure négociée dans les secteurs classiques et spéciaux	336
Sous-section 3. Accord-cadre	339
Section 2. Règles de publicité	343
Sous-section 1. Généralités	343
Sous-section 2. Seuil de la publicité européenne	344
Section 3. Sélection qualitative et conditions d'accès au marché	346
Sous-section 1. Sélection qualitative	346
§ 1 <sup>er</sup> . Généralités sur la sélection qualitative	346
§ 2. Causes d'exclusion	350
§ 3. Conditions de capacité financière et économique	351
§ 4. Conditions de capacité technique ou professionnelle	351
Sous-section 2. Conditions d'accès au marché spécifique de four- niture d'énergie	352
§ 1 <sup>er</sup> . Licence de fourniture, contrat d'accès et déclaration d'ARP	352
§ 2. Légalité de ces conditions d'accès au marché	354
Section 4. Attribution	357

Sous-section 1. Choix de l'offre régulière la plus basse en adjudication	357
§ 1 <sup>er</sup> . Règles générales	357
§ 2. Applications particulières au marché de fourniture d'énergie	359
Sous-section 2. Critères de sélection qualitative en appel d'offres et en procédure négociée	362
§ 1 <sup>er</sup> . Règles applicables à la détermination des critères d'attribution dans le cadre de la directive Secteurs classiques et de la directive Secteurs spéciaux transposées par la loi du 15 juin 2006	362
§ 2. Spécificité des critères d'attribution dans les marchés de fourniture d'énergie	364
<b>Chapitre IV. Exécution du marché – Application du cahier général des charges et conditions générales des fournisseurs</b>	370
Section 1. Caractère réglementaire et impératif du cahier général des charges	370
Section 2. Conditions générales des fournisseurs	372
<b>Chapitre V. Conclusion et renvoi quant au contentieux des marchés publics</b>	374
<b>PARTIE V. LE CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE VERTE</b>	377
<b>Le consommateur d'énergie verte</b>	379
Stéphane RENIER, Laurent DELMOTTE et Filip COUSY	
<b>Chapitre I. Le contexte international et européen</b>	379
Section 1. Le Protocole de Kyoto	379
Section 2. Le cadre communautaire	381
Sous-section 1. La libéralisation du marché de l'électricité	381
Sous-section 2. La politique communautaire en matière de promotion des énergies renouvelables	383
Sous-section 3. La directive 2001/77 relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables sur le marché intérieur de l'électricité	384
Sous-section 4. La directive 2004/8 concernant la promotion de la cogénération	387

Sous-section 5. La directive 2003/87 CE du 13 octobre 2003, établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61 du Conseil	388
<b>Chapitre II. La promotion des énergies renouvelables dans la Belgique fédérale</b>	390
Section 1. La répartition des compétences en matière de promotion des énergies renouvelables	390
Sous-section 1. Généralités	390
Sous-section 2. Le cas particulier des installations <i>offshore</i> : conséquence du caractère territorial de la répartition des compétences	391
Section 2. Le régime fédéral de soutien des énergies renouvelables	392
Sous-section 1. L'octroi des certificats de garantie d'origine et des certificats verts	392
§ 1 <sup>er</sup> . Les certificats verts	393
§ 2. Les installations bénéficiaires	393
§ 3. L'octroi des certificats verts et procédure	394
§ 4. L'octroi de garanties d'origine au sens de la directive 2001/77 relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables sur le marché intérieur de l'électricité	395
Sous-section 2. Obligation d'achat à un prix minimal par le gestionnaire de réseau (fédéral)	396
Section 3. La promotion de l'électricité verte en Région flamande	398
Sous-section 1. Généralités	398
Sous-section 2. La transposition de la directive en Flandre	399
Sous-section 3. La notification auprès de la Commission européenne	399
Sous-section 4. Le système des certificats verts en Flandre	401
§ 1 <sup>er</sup> . L'attribution des certificats verts	401
§ 2. L'obligation de remise des certificats verts	405
§ 3. L'aide à la production	406
Sous-section 5	
Les garanties d'origine	407
§ 1 <sup>er</sup> . Les principes	407
§ 2. Les conséquences pratiques pour le consommateur	409
Sous-section 6. Le système des certificats de cogénération	410

Section 4. La promotion de l'électricité verte en Région wallonne	411
Sous-section 1. Généralités	411
Sous-section 2. Les certificats verts	413
§ 1 <sup>er</sup> . Principes généraux	413
§ 2. La définition de l'électricité verte	414
§ 3. Les modalités du mécanisme des certificats verts	416
Sous-section 3. L'aide à la production	422
Sous-section 4. Les labels de garantie d'origine	425
Section 5. La promotion de l'énergie verte en Région bruxelloise	428
Sous-section 1. Généralités	428
Sous-section 2. L'autorité bruxelloise de régulation: L'I.B.G.E., puis la Commission de régulation pour le gaz et l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale (Brugel)	430
Sous-section 3. Création d'un système de certificats verts – Défi- nitions et notions	431
Sous-section 4. L'octroi des certificats verts	432
§ 1 <sup>er</sup> . Installations pouvant bénéficier des certificats verts	432
§ 2. L'octroi de certificats verts	433
§ 3. L'obligation de remise des certificats verts par les fournisseurs et sanctions	434
§ 4. Le marché bruxellois des certificats verts	436
Sous-section 5. L'octroi de labels de garanties d'origine	437
Sous-section 6. Une spécificité bruxelloise: la reconnaissance des certificats verts wallons	439
Sous-section 7. L'impact sur le consommateur bruxellois	440
<b>PARTIE VI. LES AUTORITÉS DE RÉGULATION ET L'AUTORITÉ DE CONCURRENCE</b>	441
<b>Les autorités de régulation et l'autorité de concurrence</b>	443
Jacques STEENBERGEN	
<b>Introduction</b>	443
Section 1. Une coexistence complexe: l'exemple du secteur des télé- communications	443
Section 2. Énergie et télécommunications: similitudes et différences	444

<b>Chapitre I. Le droit de la concurrence et le droit sectoriel : des parcours croisés</b>	445
<b>Chapitre II. Assurer la cohérence de la politique de concurrence et de la réglementation sectorielle</b>	446
<b>Chapitre III. Les autorités de régulation des marchés de l'énergie et leurs compétences susceptibles d'affecter la cohérence de la politique de concurrence</b>	447
Section 1. Au niveau fédéral : la CREG	447
Section 2. Affectation de la concurrence ou de la politique de concurrence	448
Section 3. Au niveau régional : la CWaPE et la VREG	449
<b>Chapitre IV. Les autorités de concurrence et leurs pouvoirs susceptibles d'affecter la politique de l'énergie</b>	450
Section 1. Au niveau communautaire	450
Section 2. Au niveau national	451
<b>Chapitre V. Les mécanismes de convergence</b>	452
Section 1. Les recours comme mécanisme de convergence	452
Section 2. La coopération et la consultation entre régulateurs	453
<b>Conclusion. Parcours croisés et procédures parallèles, mais risque limité de collision</b>	453